

Daniel Lucier nommé maire suppléant de Brossard

Brossard, le 13 mai 2015 – Lors de l'assemblée publique du 12 mai dernier, le conseil municipal de Brossard a désigné M. Daniel Lucier, conseiller municipal (secteurs M-N), pour agir à titre de maire suppléant.

Cette nomination est entrée en vigueur le 13 mai 2015, et ce, pour une durée indéterminée.

M. Lucier possède et exerce les pouvoirs du maire lorsque celui-ci est absent du territoire ou est empêché de remplir les devoirs de sa charge.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311